



CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « **CGV** ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société **SMA** (ci-après « **SMA** ») consent au client, un acheteur professionnel, personne physique ou morale, ou un particulier (ci-après le « **Client** ») une formation issue de son catalogue de formations (« **Formation catalogue** ») et/ou une formation répondant à ses besoins spécifiques (« **Formation spécifique** »). Les Formations catalogue et spécifiques, en présentiel et/ou en distanciel, sont désignées les « **Formation(s)** ».

Le participant à toute Formation (ci-après « **Participant** ») est soit le Client, soit un salarié du Client. Dans ce dernier cas, le Client se porte fort du respect des présentes par le Participant. Les CGV sont complétées par d'éventuelles conditions spécifiques mentionnées au devis. L'application de toutes autres conditions générales d'achat/de vente, de conditions ou dispositions particulières ou dispositions qui seraient indiquées dans tout autre document transmis par le Client, est exclue.

1. OFFRE

L'ensemble des Formations proposées par SMA est consultable en ligne sur son site internet à l'adresse www.sma-groupe.fr.

Le Client informe préalablement SMA du choix de la modalité de suivi du Participant dont il reconnaît le caractère ferme et définitif.

1.1. Formations en présentiel

Les Formations spécifiques peuvent être réalisées au choix et à la discrétion du Client au sein des locaux du Client, de SMA ou dans un lieu extérieur. Les Formations catalogue sont réalisées dans les locaux de SMA ou un lieu extérieur.

1.2. Formations en ligne

Les Formations en ligne peuvent se présenter sous forme de classes virtuelles via un outil digital dédié, ou des modules « e-learning » permettant de former le Participant à partir de ressources pédagogiques digitales consultables sur un espace pédagogique. Sauf Formation spécifique, SMA se réserve le droit, à sa discrétion et à tout moment, de faire évoluer les contenus des Formations.

1.3. Formations hybrides dites en « Dual Learning »

Le Participant à la Formation a la possibilité d'assister à celle-ci (i) en présentiel ou, (ii) en ligne. Les salles sont équipées de systèmes caméra et audio permettant une diffusion simultanée.

2. MODALITES D'INSCRIPTION

2.1. Toute inscription nécessite, l'envoi d'un bulletin d'inscription complété et signé par courrier électronique. Seule la convocation adressée confirme le maintien de la Formation.

2.2. Pour toute Formation catalogue, un nombre minimum et maximum de Participants est admis, les inscriptions pour une session cessent lorsque le nombre maximum est atteint.

2.3. Pour les Formations spécifiques, SMA établira avec la collaboration du Client, une proposition (« **Devis** »). Le Devis, signé par le Client, devra être communiqué à SMA avant la fin du délai de validité mentionné.

3. MODALITES DE FORMATION

3.1. Pour les Formations catalogue, SMA est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix. La forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par SMA. SMA peut mettre à disposition du Participant des espaces digitaux dédiés.

3.2. La durée d'une Formation est susceptible de varier d'une Formation à une autre. Dès lors, le Client s'engage à se renseigner sur sa durée, préalablement à toute inscription.

3.3. Pour les Formations spécifiques, le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre de Participants indiqué dans le Devis. Toutefois, des Participants supplémentaires pourront être acceptés à la seule discrétion de SMA sous réserve de son approbation écrite et d'une régularisation de la facturation aux conditions tarifaires prévues pour la Formation concernée.

3.4. Les Participants à une Formation en présentiel dans les locaux de SMA sont tenus de respecter le règlement intérieur et les consignes d'hygiène et de sécurité affiché au sein des locaux de SMA. SMA se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout Participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la Formation.

3.5. SMA ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur, imprécision et/ou lacune, de quelle que nature qu'elle soit, constaté dans la documentation communiquée par SMA aux Participants. Toute documentation de Formation ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Le Client reconnaît et accepte que cette documentation n'engage en aucun cas la responsabilité de SMA qui n'est par ailleurs nullement tenu d'assurer une quelconque mise à jour a posteriori de la Formation.

3.6. A l'issue de la Formation, SMA mettra à disposition du Client les documents relatifs à son suivi et notamment, la feuille d'émargement (pour la formation en présentiel), l'attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la Formation, l'évaluation qualité et éventuellement le résultat obtenu par le Participant ainsi que les factures afférentes.

4. MODALITES FINANCIERES & PRISE EN CHARGE PAR DES ORGANISMES TIERS

4.1. Modalités financières

4.1.1. Les prix des Formations sont indiqués en euros hors taxes auxquels est appliqué le taux de TVA en vigueur ou, le cas échéant net de TVA (non-assujettis à la TVA).

4.1.2. Le prix des Formations en ligne n'inclut pas le coût de la connexion à internet qui demeure à la charge du Client ou du Participant.

4.1.3. Les factures sont payables trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture ou le cas échéant, selon les modalités indiquées dans le Devis. Toute Formation en ligne sera facturée avant son démarrage.

4.1.4. Pour toute Formation, le mode de paiement est le virement bancaire.

4.1.5. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros seront exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans qu'un rappel soit nécessaire. SMA se réserve le droit de refuser tout nouveau devis et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte du Client, sans que le Client puisse engager sa responsabilité ou prétendre bénéficier à un quelconque avoir ou remboursement.

4.2. Modalités de prise en charge par des organismes tiers

4.2.1. En cas de prise en charge, totale ou partielle d'une Formation par un organisme tiers (« **Tiers payeur** »), il appartient au Client (i) d'entreprendre une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande (ii) de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription papier ou en ligne ou Devis (iii) de s'assurer de la bonne fin du paiement par le Tiers payeur qu'il aura désigné. En cas de subrogation de paiement par un Tiers payeur, SMA procède à l'envoi de la facture à l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle du Tiers payeur, le reliquat sera facturé directement au Client.

4.2.2. Dans le cas où le Tiers payeur ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation et/ou que SMA n'a pas reçu la notification de prise en charge au jour de la Formation, le coût de la Formation sera supporté par le Client, lequel sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation.

5. MODIFICATION, ANNULATION ET REPORT

5.1. A l'initiative du Client

5.1.1. Le Client reconnaît et accepte (i) que pour être pris en compte, toute demande de modification, de report ou d'annulation, doit être notifiée par écrit (courrier électronique ou lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), le cachet de la poste faisant foi) adressé à SMA, au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la Formation.

5.1.2. Conditions d'annulation & report de Formation

Pour toute Formation annulée ou reportée par le Client, le Client sera redevable envers SMA, d'une indemnité d'un montant forfaitaire et libératoire, composée comme suit :

- 50% du prix de la Formation, si la demande de report ou d'annulation intervient entre le dix (10) ème jour ouvré et le cinq (5) ème jour ouvré, avant la date de la Formation

- 100% du prix de la Formation, si la demande de report ou d'annulation intervient strictement moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date de la Formation

En outre, pour toute Formation spécifique, le Client sera redevable envers SMA de 100% du coût de préparation prévu avant l'animation de la session de Formation ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle, ou des repas, pour le cas où le Client aurait confié à SMA, la réalisation de ces prestations.

5.1.3. Le Client reconnaît et accepte qu'il ne peut se rétracter et que le prix de la Formation est entièrement dû à SMA pour toute Formation en ligne, dès lors que les codes d'accès ont été communiqués. Il en va de même pour toute Formation ou cycle de Formation en présentiel, dès lors qu'elle/il est commencé(e).

5.1.4. Substitution de Participant pour les Formations

SMA accepte qu'un Participant puisse se substituer à un autre dans le cadre de Formations, sans frais et sous réserve que le Client en ait préalablement informé par écrit SMA au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la date de Formation, et (ii) ait préalablement communiqué par tout moyen, à SMA, les informations rattachées au nouveau Participant et, (iii) ait vérifié :

- l'adéquation des prérequis du nouveau Participant avec ceux définis dans le programme de Formation
- la conformité des modalités de prise en charge par des organismes tiers
- la conformité des conditions spécifiques aux Formations certifiantes
- la possibilité de mise en œuvre des activités pédagogiques nécessaire en amont de la Formation.

5.2. A l'initiative de SMA

5.2.1. En cas d'absence du formateur intervenant, SMA s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'assurer dans les délais, le maintien de la Formation en faisant appel à un remplaçant aux compétences techniques et qualifications équivalentes. Dans le cas où SMA ne parvient pas à assurer le maintien ou la poursuite de la Formation, elle s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de reporter ladite Formation dans les meilleurs délais.

5.2.2. SMA se réserve le droit, notamment en cas de nombre de Participants insuffisant et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une Formation, jusqu'à cinq (5) jours calendaires avant la date de Formation. Dans cette hypothèse, SMA procédera au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client, à l'exclusion de tout autre coût.

5.2.3. En cas de Force Majeure, telle que visée à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence des cours et tribunaux français, SMA ou le Client peut être contraint d'annuler et/ou de reporter une Formation, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Sont de plus considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les désastres/intempéries de grande ampleur entraînant des dommages matériels, les incendies, les lois, règlements et décisions gouvernementales mises en place ultérieurement empêchant l'exécution du service dans des conditions optimales, la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves des réseaux de transports (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, les compagnies aériennes...), les grèves internes ou externes de SMA.

5.2.4. Hors cas de Force Majeure, dans le cas où SMA supprime, annule et/ou reporte une Formation, SMA s'engage au choix du Client, à (i) émettre un avoir au Client, valable sur tout type de Formation du catalogue de formation de SMA pour une durée de six (6) mois ou (ii) procéder au remboursement

intégral de la somme versée par le Client, à l'exclusion de tout autre coût.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 Propriété intellectuelle de la documentation transmise par SMA

SMA conserve la propriété exclusive de l'ensemble des Formations et documentation qu'il propose au Client, ou diffuse auprès des Participants. L'ensemble des contenus et supports pédagogiques, des sessions de Formation conçu et communiqué par SMA, quel qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) demeure sa propriété intellectuelle et artistique, conformément aux dispositions du Code de Propriété intellectuelle et ne fait l'objet d'aucune cession de droit.

SMA consent un droit non exclusif d'utilisation, à usage des seuls Participants, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, pour toute la durée de protection des droits d'auteur. Par conséquent, la documentation ne peut, de quelque manière que ce soit, faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation, sans l'accord préalable, écrit et exprès de SMA. Le Client s'interdit d'exploiter, notamment à des fins commerciales, directement et/ou indirectement, la documentation dont SMA est propriétaire. Le Client devra informer SMA de toute tentative d'utilisation illicite par un tiers non autorisé, dont il pourrait avoir connaissance, et ce quel que soit le mode opératoire.

6.1. Propriété intellectuelle de la documentation transmise par le Client

La documentation fournie à SMA par le Client demeure la propriété du Client. Cette documentation ne pourra, ni être utilisée par des tiers, ni divulguée à des tiers, sans le consentement exprès, écrit et préalable du Client. SMA s'engage à restituer au Client, à la fin de la Formation, pour quelque cause que ce soit, cette documentation dans le même état que celui dans lequel il lui a été remis ou à la détruire.

7. RESPONSABILITÉ

7.1. SMA atteste que les Formations proposées dans son catalogue, sont conformes à la description qui en est faite. Dans le cadre d'une Formation spécifique, SMA s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de proposer une formation au plus près des besoins exprimés par le Client.

7.2. Le Client, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la Formation fournie par SMA. En cas d'erreur de la part du Client, entre les caractéristiques de la Formation et/ou les conditions de la vente, SMA ne saurait voir sa responsabilité engagée.

7.3. La responsabilité de SMA ne peut être engagée qu'en cas de faute grave ou de négligence exclusivement imputable à ce dernier, prouvée et limitée aux préjudices matériels directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect ou immatériel.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de SMA serait retenue par décision d'une juridiction compétente, le montant total de toute somme mise à la charge de SMA ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

7.4. Le personnel intervenant pour le compte de SMA reste en toute circonstance, sous sa responsabilité et son autorité.

8. DONNÉES PERSONNELLES

8.1. Les données à caractère personnel du Client font l'objet d'un traitement informatique par SMA agissant en qualité de responsable de traitement dont les finalités de traitement sont :

- La création d'un compte Client.
- La présentation des services.
- L'exécution des services commandés
- La facturation des services.
- La communication des offres de formation.

Dans le cadre des activités de collecte mentionnées ci-avant, SMA collecte les données suivantes :

- Les données identitaires ;
- Les données de contact ;
- Les données de facturation et des modalités de paiement ;
- L'historique de la relation contractuelle ;
- Une copie de la correspondance avec nos services commerciaux ;
- Le cas échéant, les réponses aux sondages et questionnaires et les commentaires/avis ;
- Les informations techniques liées à la navigation
-

8.2. Si le Client transmet et/ou intègre des données à caractère personnel qui ne sont pas les siennes, et qui sont nécessaires à la fourniture d'un service, le Client aura la qualité de responsable de traitement et SMA la qualité de sous-traitant, agissant pour le compte du Client. En sa qualité de sous-traitant, SMA s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir le Service. Si SMA considère qu'une instruction constitue une violation aux dispositions applicables et notamment au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés », elle en informe immédiatement le Client.

SMA garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre du Service et s'engage à :

- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la Formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
- tenir un registre des activités de traitements effectués pour le compte du Client comportant les informations énumérées à l'article 30§2 du RGPD
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut
- mettre en place toute mesure technique et organisationnelle adéquate pour protéger l'intégrité et la confidentialité des données stockées au sein du Service
- présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.

SMA met à la disposition du Client la documentation nécessaire pour démontrer le respect de ses obligations. Si le Client souhaite réaliser un audit sur site, les parties fixeront au préalable, les modalités de cet audit (modalités opérationnelles, sécuritaires et financières). Etant entendu (i) qu'un seul audit peut avoir lieu une fois par an, et (ii) que les coûts de l'audit sont à la charge du Client, et (iii) qu'un délai de prévenance de dix (10) jours ouvrés doit être

respecté par le Client, et (iv) que la durée de l'audit ne peut excéder deux (2) jours ouvrés. Les parties conviennent que l'audit portera uniquement sur les critères sécurité et le respect de la législation applicable. En toute hypothèse, les conditions de cet audit ne doivent pas affecter la sécurité des informations des autres clients et désorganiser les équipes de SMA et le Service fourni aux clients. Le recours à un auditeur tiers par le Client nécessite l'accord préalable, écrit et exprès de SMA. Toute non-conformité constatée fera l'objet d'un plan d'actions correctives à la charge de SMA. Dans l'hypothèse où le Client devrait remettre des Données à un tiers et/ou à une autorité administrative ou judiciaire, SMAF coopérera avec lui aux fins de transmission des informations requises en conformité avec les présentes et la législation applicable.

SMA notifie au Client toute violation de Données dans un délai raisonnable après en avoir pris connaissance. Cette notification sera accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au Client, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente. SMA informe le Client que le Service et les Données sont hébergés au sein de l'Espace économique européen, sauf autre indication dans la documentation du Produit. En cas de sous-traitance, SMA s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect de la législation applicable et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données personnelles, SMA demeurera pleinement responsable à l'égard du Client. Conformément à l'article 28 §2 du Règlement Européen, SMA peut faire appel à un autre sous-traitant pour mener des activités de traitement spécifiques. A cet effet, le Client autorise SMA à recourir à des sous-traitants, sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes : (i) que chaque sous-traitant présente des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées afin que le traitement soit conforme à la législation applicable, et (ii) que SMA répercute à chacun de ses sous-traitants, ses obligations via un contrat liant audit sous-traitant, et (iii) en tout état de cause, que SMA demeure seule responsable vis-à-vis du Client en cas d'éventuels manquements à la présente clause par les sous-traitants de SMA. Toute personne, dont les Données ont été collectées par le Client, bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses Données ainsi que des droits de limitation, d'opposition au(x) traitement(s) et d'organisation quant au sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au Client. Le Client garantit à SMA qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent aux termes de la législation applicable et qu'il a informé les personnes concernées de l'usage qui est en fait de leurs Données. À ce titre, le Client garantit SMA contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne concernée dont les Données seraient traitées via le Service. En outre, le Client s'engage à (i) à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par SMA, et (ii) veiller, au préalable et pendant toute la durée du Service, au respect des obligations prévues par la législation applicable à SMA, et (iii) superviser le traitement, y compris réaliser des audits et inspections.

En cas d'exercice de ses droits par une personne concernée, SMA s'engage à, dans la mesure du possible, (i) aider le Client, et (ii) s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées. Si le nombre d'exercices de droits devient déraisonnable, SMA se réserve le droit de facturer le temps passé aux tarifs en vigueur, ce que le Client accepte. Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. SMA s'engage, à (i) détruire toutes les données à caractère personnel et/ou (ii) renvoyer toutes les données à caractère personnel au Client, de la manière et dans le format standard de SMA ou (iii) renvoyer toutes les données à caractère personnel au sous-traitant désigné par le Client, de la manière et dans le format standard défini par SMA. En cas de renvoi de toutes les données à caractère personnel, celui-ci doit s'accompagner de la destruction de toute copie existante dans les systèmes d'information de SMA. Si SMA ne peut procéder à la destruction des données à caractère personnel, en raison d'une obligation légale, cette dernière en informera le Client par tout moyen écrit et détruira lesdites données dès que possible, et en tout état de cause, à l'issue de la période légale de conservation. Dans tous les cas, une fois les données détruites, SMA doit justifier par tout moyen écrit, de leur destruction.

9. DISPOSITIONS GENERALES

9.1. Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la Formation.

9.2. Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne saurait être interprétée comme valant renonciation à ce droit.

9.3. SMA est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client et son/ses logos, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

9.4. SMA est autorisé à sous-traiter en partie ou totalement l'exécution des prestations objets des CGV. SMA demeure responsable, vis-à-vis du Client, de ses sous-traitants.

9.5. Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

9.6. Le Client ne pourra intenté aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un (1) an après la survenance de son fait générateur.

9.7 SMA propose un dispositif de médiation de la consommation : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION. En cas de litige, le Client peut déposer sa réclamation sur le site <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/> ou par voie postale au 27, avenue de la Libération 42400 Saint-Chamond.

9.8 Selon les articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation et dans les limites qui y sont définies, le Client dispose d'un droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la date d'achat à distance, sauf exclusions/limites à l'exercice dudit droit de rétractation. La rétractation est effectuée sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

10. LITIGES

10.1. Pour les besoins des présentes, les Parties font respectivement éléction de domicile en leurs sièges sociaux indiqués en tête du devis et de toute facture.

10.2. En cas de difficulté de toute nature et avant toute procédure juridictionnelle, chacune des Parties s'engage à désigner une personne de sa société dûment habilitée à la représenter et à prendre des décisions l'engageant. Ces personnes devront se réunir à l'initiative de la Partie la plus diligente dans les quinze (15) jours à compter de la réception de la lettre de demande de réunion de conciliation.

10.3. Les CGV sont régies par le droit français. TOUT LITIGE SE RAPPORTANT A SON EXECUTION OU A SON INTERPRETATION SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE METROPOLE, MEME EN CAS DE REFERE, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.